

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2016-885/PR/MB portant attribution d'une parcelle de terrain à SABA BANQUE.

n° 2016-885/PR/MB

Ministère
MINISTÈRE DU BUDGET

Date de publication
29 décembre 2016

Numéro JO
n° 24 du 31/12/2016

Date du numéro
31 décembre 2016

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°171/AN/91/2ème L10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public de l'Etat

VU La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé de l'Etat

VU La Loi n°177/AN/91/2eme L du 10 octobre 1991 portant organisation de la Propreté Foncière

VU Le Décret n°2016-109/PRE en date du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2016-148/PREdu 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition du Ministre du Budget

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Décembre 2016.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Il est attribué à SABA BANQUE, à titre onéreux à raison de 3000 fd le mètre carré une parcelle de terrain sise à Balbala PK 12 VOIE 16 d'une superficie de 100 000m2.

Article 2

Cette parcelle de terrain est destinée à l'implantation d'une promotion immobilière.

Article 3

le présent arrêté sera enregistré à la diligence et a la charge du concessionnaire.

Article 4

Le présent Arrêté sera publié et communiqué partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH